



Discours

Session du Conseil départemental du 30 mars 2026

Mes chers collègues,

Nous ouvrons aujourd'hui une séance importante pour notre collectivité, consacrée à l'examen du budget primitif pour l'année 2026.

Avant d'entrer dans le détail de nos travaux, je souhaite replacer nos échanges dans le contexte international que nous connaissons aujourd'hui. Le monde traverse une période de fortes tensions et d'incertitudes, où les équilibres internationaux apparaissent plus fragiles que jamais, et les événements récents nous rappellent combien ces situations peuvent évoluer rapidement.

Et si ces évolutions peuvent sembler éloignées de notre territoire, elles ne le sont pas. Elles ont, en réalité, des répercussions très concrètes sur la vie de nos concitoyens. Elles se traduisent par une pression accrue sur le coût de la vie et sur les équilibres du quotidien.

Et derrière ces évolutions, ce sont des situations humaines qui peuvent se fragiliser. Des équilibres qui peuvent se rompre. Des parcours de vie qui peuvent basculer.

C'est précisément à ce moment-là que la responsabilité publique prend tout son sens.

Non pas en cédant à une logique de réaction immédiate ou de réponse conjoncturelle, mais en tenant une ligne claire. Une ligne de responsabilité, de cohérence et de durée. Une ligne que nous assumons pleinement.

Car gouverner, ce n'est pas subir les circonstances. C'est les intégrer pour mieux agir. C'est à partir de cette exigence que nous devons aborder les choix qui sont devant nous.

Dans ce contexte, notre devoir n'est pas d'amplifier la dépense sans discernement. Il est de faire des choix clairs et assumés qui permettent de concilier la maîtrise de nos équilibres financiers et la poursuite de nos ambitions.

Car, malgré les contraintes, nos ambitions demeurent intactes. Qu'il s'agisse de protéger les plus fragiles, de garantir un service public de qualité ou d'accompagner nos territoires dans la préparation de leur avenir.

Et ce sont précisément ces ambitions qui donnent du sens à notre action.

Faire autrement, ce n'est pas renoncer. C'est adapter nos moyens pour rester fidèles à nos objectifs.

Autrement dit, il ne s'agit pas de faire moins, mais de faire mieux, et de faire dans la durée. C'est ce cap de solidarité et de responsabilité que nous avons choisi de tenir. Un cap d'action que nous assumons.

Et c'est précisément dans cet état d'esprit que nous avons construit le budget qui vous est présenté aujourd'hui. C'est un budget lucide et responsable. Mais aussi un budget d'ambition.

Un budget qui s'élève à **444 millions d'euros**, dont **68 millions d'euros consacrés à l'investissement**. Et ces chiffres ne sont pas seulement des montants.

Ils traduisent des choix.

Notre choix de préserver notre capacité d'action.

Notre choix de maintenir un niveau d'investissement significatif. Notre choix de continuer à accompagner les Audoises et les Audois dans leur quotidien. Dans cette logique, plus de la moitié de nos moyens sont consacrés aux solidarités. C'est un marqueur fort. Un engagement constant.

Dans le même temps, nous faisons le choix de préserver une épargne solide, à hauteur de **32,7 millions d'euros**, et de recourir à l'emprunt de manière maîtrisée, à **17,7 millions d'euros**, pour financer des investissements utiles.

Ces équilibres ne sont pas le fruit du hasard. Ils traduisent une méthode. Une méthode que j'ai eu l'occasion de présenter lors de la cérémonie des vœux, et que nous avons collectivement précisée lors du débat d'orientations budgétaires.

Le budget que nous examinons aujourd'hui en est la traduction concrète. Il donne corps à une ambition claire : celle d'un Département qui reste présent, utile et engagé. Un Département qui ne renonce pas, mais qui s'adapte pour continuer à agir.

Cette ambition ne se limite pas aux équilibres budgétaires. Elle se traduit très concrètement dans les politiques publiques que nous portons.

Les rapports qui vous seront présentés au cours de cette séance en déclinent les orientations. Et ils traduisent, chacun dans leur domaine, une même exigence : agir concrètement, avec cohérence, au service des Audoises et des Audois.

Car l'action du Département ne se résume pas à des chiffres. Elle se mesure à son utilité. À sa capacité à accompagner les parcours de vie. à soutenir les initiatives locales et à répondre aux besoins du quotidien.

C'est ainsi que nos décisions viennent renforcer notre action en matière de solidarités, adapter nos dispositifs aux réalités d'aujourd'hui, soutenir l'attractivité de notre territoire, et accompagner les projets portés par les acteurs locaux.

C'est ainsi, aussi, que nous affirmons notre engagement aux côtés des communes, des associations et de l'ensemble des forces vives.

Au fond, ce sont ces actions concrètes qui donnent du sens à nos décisions. Ce sont elles qui rendent l'action publique visible, utile et légitime.

Et c'est pourquoi, dans un contexte exigeant, nous faisons le choix de ne pas opposer rigueur et ambition. Nous faisons le choix de conjuguer la maîtrise de nos équilibres financiers avec la poursuite de nos politiques publiques. Conjuguer la responsabilité avec l'engagement. Conjuguer le présent avec l'avenir.

C'est donc avec cette exigence que nous aborderons les travaux de cette séance.

Et dans un contexte incertain, notre responsabilité est de tenir un cap qui porte nos valeurs de solidarité et de proximité. Un cap d'action.

Mais ce cap, nous ne le tenons pas seuls.

Les élections municipales récentes ont rappelé l'importance de l'engagement local. Je veux solennellement adresser mes félicitations à l'ensemble des maires et des élus municipaux.

Être élu local est un engagement exigeant. C'est une responsabilité qui honore, mais qui oblige. Et c'est bien au plus près du terrain que se construit, chaque jour, la réponse aux attentes de nos concitoyens.

C'est pourquoi le Département prendra toute sa part dans cette dynamique. Parce que c'est ensemble que nous faisons vivre nos territoires. Parce que c'est ensemble que nous portons les projets utiles aux habitants. Parce que c'est ensemble que nous préparons l'avenir.

Dans cet esprit, nous proposerons dans les prochaines semaines un temps d'échange et de travail avec l'ensemble des maires et des présidents d'intercommunalité (séminaire du 5 mai) auquel tous les conseillers départementaux seront bien entendu associés.

Il nous permettra de partager nos priorités, de renforcer nos coopérations et de construire ensemble les réponses aux défis qui sont devant nous.

Le Département est un repère. Un repère de stabilité, de solidarité et d'action concrète pour les Audois. C'est ce cap que nous poursuivrons avec détermination, avec l'ensemble des élus locaux, au service de notre territoire.

Je vous remercie.